

p.B.58.71.M.-O.gén. - CJ/bi
p.B.58.2.Israël.

Le 10 janvier 1978

p.B.58.04.3. -

Note de dossier

Visite de l'Ambassadeur d'Israël,
M. Yaacov Shimoni (Y.)
- 5 janvier 1978 -

Y. est reçu par le Secrétaire général, qui l'a convoqué, en présence de l'Ambassadeur Iselin et du sous-signé. Le Secrétaire général ayant fait remarquer que la visite du Président Sadate à Jérusalem apparaissait comme le principal événement de l'année écoulée, Y. approuve, même s'il estime que l'événement est moins surprenant qu'il n'a paru d'abord.

M. Sadate, en prenant la décision de venir à Jérusalem, n'a fait qu'imiter le Roi Hussein, qui a eu des contacts réguliers au cours de ces dernières années, mais il en a fait une sensation. En fait, il ne s'agissait que de manier une petite "vis mentale", sans qu'il soit nécessaire d'imaginer des idées nouvelles.

Y. a toujours pensé (sans vouloir jouer à celui qui est inmanquablement justifié par l'événement) qu'il suffisait de deux éléments pour commencer une véritable paix dans les relations israélo-arabes. Le premier était le courage de traiter Israël comme s'il existait, le second d'offrir la possibilité d'une discussion sur la

- 2 -

solution, qui permettrait aux modérés israéliens de défendre leurs idées sans se faire opposer le fait qu'ils n'avaient pas d'interlocuteurs intéressés à un règlement acceptable.

Les résultats d'Ismaïlia sont très modestes, puisqu'on ne s'est même pas mis d'accord sur une déclaration commune. Mais au moins les efforts continuent dans les deux commissions qui ont été créées. Y. a été surpris par les progrès réalisés du côté du Sinaï. Il n'aurait jamais cru que M. Begin pourrait se décider si rapidement à faire de telles concessions. Non seulement il a renoncé à une présence militaire à Charm-el-Cheikh (il se contente d'une présence civile), mais il n'insiste pas pour une voie d'armées par terre. En ce qui concerne les colonies juives, les colons doivent garder la nationalité israélienne et être soustraits à la juridiction des tribunaux égyptiens. La souveraineté, en revanche, sera égyptienne.

Du côté de la Syrie, la situation intérieure est très compliquée (M. Weitnauer indique que nous avons reçu un rapport optimiste de Damas), mais si les Syriens n'insistent pas pour récupérer tout le Golan, une solution peut être trouvée. Israël doit conserver une bande de terrain pour des raisons militaires.

Israël ne croit pas aux garanties en tant que telles, c'est-à-dire aux garanties se substituant à une bonne solution.

Le plan Begin met en quelque sorte la souveraineté entre parenthèses. L'armée israélienne n'aurait plus

fonction d'occuper, mais uniquement de protéger la sécurité. Le régime donnerait plus de possibilités aux Palestiniens que l'actuel, notamment par l'existence du Conseil administratif avec siège à Bethléhem. On peut naturellement se demander ce qui se passerait si le Conseil décidait d'autoriser un retour massif des Palestiniens de l'étranger, un groupe où le prolétariat intellectuel est fortement représenté. Le territoire de Judée et de Samarie ne peut accueillir tous ces gens et Israël s'y opposerait. Une participation de la Jordanie serait utile pour créer une sorte de condominium sur ce territoire, où les habitants auraient, soit la nationalité israélienne, soit la jordanienne, l'espoir d'Israël étant bien entendu que les Arabes prennent la nationalité jordanienne.

Le plan Begin diffère fondamentalement du plan Allon, il permet de ne pas toucher aux frontières, alors que le plan Allon prévoit des changements territoriaux (le long du Jourdain, au Nord de Jérusalem, près de la Mer Morte). Le retour aux frontières de 1967 est exclu, surtout en ce qui concerne Jérusalem-Est.

Il n'est pas question d'accorder aux Palestiniens le droit à l'autodétermination, parce qu'Israël ne veut pas d'un second Etat palestino-arabe. La solution du condominium est difficile parce qu'il se placerait dans un contexte tout différent des autres exemples connus, comme les Nouvelles-Hébrides. Le Secrétaire général souligne qu'il faut absolument éviter de créer des citoyens de deuxième classe.

En ce qui concerne Jérusalem, Israël est prêt à accepter un "Vatican" limité aux Lieux Saints, mais ce

- 4 -

n'est pas ce que veulent ni la Jordanie, ni surtout l'Arabie séoudite. L'Arabie tient à Jérusalem, moins pour des raisons religieuses que politiques. Y. ne croit pas que Khaled ait des conceptions très différentes de Fayçal.

Y. doute qu'il soit possible de conclure avec l'Egypte une paix séparée; en revanche, il voit un avantage à conclure un troisième accord partiel, qui porterait cette fois-ci sur le Sinaï et ouvrirait peut-être la porte à d'autres arrangements.

Quant aux échanges de territoires (Négev contre Cisjordanie), sur demande du Secrétaire général, Y. répond que s'il ne s'agit pas d'un corridor entre l'Egypte et la Jordanie, inacceptable pour Israël, les Etats arabes n'y sont pas intéressés.

Secrétariat politique

J. Cuendet

Copie à:

- Chef du Département
- M. l'Ambassadeur Weitnauer
- M. l'Ambassadeur Hegner
- M. l'Ambassadeur Iselin
- Mme l'Ambassadeur Pometta